

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Le Centre de conservation de la BAnQ

Ginette Landreville

Volume 31, Number 2, Fall 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11785ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Landreville, G. (2008). Le Centre de conservation de la BAnQ. *Lurelu*, 31(2), 99–102.



Le Centre de conservation de la BANQ

Ginette Landreville

99

En février dernier, *Lurelu* a participé à une visite du Centre de conservation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) organisée pour les membres des Amis de la Bibliothèque de Montréal.

Le groupe a été reçu par le directeur général de la conservation ainsi que par chacune des directions de service qui ont brièvement décrit leur mandat. Un aperçu des différents types de documents des collections spéciales archivés au Centre de conservation ont été présentés à la salle de lecture, puis le tout s'est terminé par une visite des installations. Au fil des années, les mandats du Centre de conservation sont demeurés les mêmes : acquérir, traiter, conserver et mettre en valeur les documents de la BANQ. Ces mandats se reflètent dans l'organisation des différentes directions.

Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale et du dépôt légal

La Collection patrimoniale est alimentée par trois sources : le dépôt légal, les dons et les achats. Depuis 1968, en vertu de la loi sur le dépôt légal, la BANQ acquiert deux exemplaires de tout ce qui est publié au Québec : un exemplaire est conservé dans les réserves (exemplaire de conservation) et l'autre (exemplaire de diffusion) est mis à la disposition du public pour consultation ou exposition. Ces deux exemplaires, et les archives en général, ne sont pas déposés au même endroit pour des raisons de sécurité, ce qui évite des pertes en cas d'incendie ou d'inondation, par exemple. Le dépôt légal vise différents documents sur plusieurs types de supports : livres (bien sûr), affiches, brochures, cartes postales, livres d'artistes, enregistrements sonores, films, logiciels, partitions musicales, documents électroniques, estampes, cartes et plans, etc.

La Collection patrimoniale regroupe aussi tous les documents relatifs au Québec publiés à l'étranger : par exemple, des documents sur le Québec, un auteur ou une personnalité québécoise, des livres d'auteurs québécois publiés à l'étranger ou traduits en langue étrangère à l'extérieur du Québec.

Visant l'exhaustivité, on cherche à acquérir, par des achats ou des dons, des documents d'avant 1968 ou des documents privés qui ne tombent pas sous la loi du dépôt légal comme ceux publiés à l'étranger. Un budget d'achats annuel d'environ 500 000 \$ sert à développer et à combler les lacunes des collections. La base de données Pistard, accessible sur le site de la BANQ, permet de retracer les fonds d'archives légués ou donnés (le plus souvent en échange d'une déduc-

tion fiscale). Toutefois, ces fonds d'archives ne sont pas conservés au Centre de conservation mais dans l'un des neuf centres régionaux. C'est ainsi qu'on peut trouver au Centre d'archives de Montréal les fonds d'auteurs jeunesse comme Lucille Desparois (Tante Lucille), Cécile Gagnon ou Paule Daveluy (récemment complété par de nouvelles acquisitions).

La *Loi sur le patrimoine* permet au gouvernement de classer un bien culturel et d'exercer son droit de préemption, s'assurant ainsi le plus possible que des documents de valeur patrimoniale mis sur le marché ne quittent pas le territoire. On exerce au besoin ce droit lors des ventes aux enchères. Des liens de collaboration en ce sens sont entretenus avec Bibliothèque et Archives Canada.

Direction du traitement documentaire

La BANQ traite tout document destiné à la conservation. C'est ainsi qu'on peut recenser dans des notices bibliographiques tous les documents édités au Québec depuis 1820. On en fait la description physique (taille, reliure, nombre de pages, support, etc.) et intellectuelle (auteur, éditeur, cote, vedette matière, etc.). On attribue aussi le numéro de CIP, une notice fournie aux éditeurs avant publication qui permet de dresser la liste des livres à paraître afin d'en informer les libraires et les bibliothécaires.

Direction de la recherche et de l'édition de la Collection patrimoniale

M^{me} Sophie Montreuil résume ainsi le mandat de sa direction : «Faire connaître la Collection patrimoniale et son potentiel. Faire des recherches et collaborer avec des chercheurs à des projets qui la mettent en valeur.» C'est la raison pour laquelle la BANQ participe à la création de sites Web, d'expositions, de projets de publication, d'expositions virtuelles utilisant les archives.

Une salle de lecture permet au public de consulter sur place les collections spéciales qui comprennent les imprimés anciens, les livres d'artistes, les estampes, les documents cartographiques, les affiches, les programmes de spectacles et les cartes postales. Pour la visite à laquelle nous avons participé, le personnel avait sélectionné différents documents représentatifs de ces catégories. C'est ainsi que nous avons pu voir *Bom dia, Marcos* (*Bonjour, Sacha*), un album de Marie-Louise Gay publié au Brésil, en portugais.



Visite des installations

Le Centre de conservation de la BAnQ est situé à Montréal, au 2275 rue Holt (quartier Rosemont), dans une fabrique de cigares construite en 1948 pour l'Imperial Tobacco. Au début des années 80, l'immeuble était utilisé pour l'impression de billets de loterie. Par la suite, il a été acquis par la Bibliothèque nationale du Québec en raison de la capacité portante de ses planchers, prévue pour supporter une lourde machinerie, et qui allait maintenant pouvoir accueillir de nombreux rayonnages. Autre caractéristique favorable : la présence d'un système de circulation d'air et d'hygrométrie, auquel on a ajouté un système de contrôle assisté par ordinateur. En 1996, le bâtiment était donc entièrement restauré pour répondre aux besoins de conservation d'une importante documentation et au développement de collections à long terme.

Les installations de conservation ont été conçues de manière à correspondre à la chaîne naturelle de traitement documentaire, organisée autour de quatre activités : la préservation, la restauration, la reproduction et l'entreposage.

À son arrivée au Centre de conservation, tout document acquis ou échangé doit passer à travers une première étape de tri pour établir s'il doit être retenu en fonction des besoins de la BAnQ. S'il est retenu, il s'ensuit un passage à la « quarantaine » où l'état physique du document est évalué. Le document est examiné, inspecté, dépoussiéré, nettoyé. Si l'on soupçonne la présence de moisissures, il est congelé et envoyé pour traitement à une firme spécialisée. Si l'on soupçonne qu'il est infesté d'insectes, il est traité sur place (congélation de cinq à six jours à -25 °C, suivie de 48 heures de mise à température de la pièce, puis seconde congélation de même durée). Si l'on observe des problèmes d'humidité, on traite le document dans un lyophilisateur qui permet de sécher le document par réfrigération en faisant le vide.

Le travail de restauration porte sur le support et non sur le contenu (texte ou illustrations) en respectant l'intégrité historique du document. On ne cherche pas à cacher les interventions car la réparation fait partie de l'historique du document, mais celle-ci doit être minimale. Tout est noté : l'état d'arrivée, l'intervention faite, les matériaux et techniques utilisés, etc., des renseignements qui seront utiles au prochain restaurateur. On utilise beaucoup le « papier japonais » de différents grammages, dont la chimie est assez neutre, pour faire des réparations sur les parties abimées. Lors de notre passage, les plis d'une carte géographique de 1688 (prêt de la Bibliothèque nationale de France) étaient renforcés par l'application de colle d'amidon.

La section « reliure » s'occupe de la préparation matérielle des documents. Les livres neufs sont reliés à l'extérieur, en sous-traitance. À l'interne, on restaure la reliure des livres plus anciens : on la répare, la défait et la refait au besoin, entièrement ou partiellement. Le mandat consiste à donner une deuxième vie à des documents endommagés qui ne pourraient plus être consultés sans mettre en danger leur intégrité.

Dans les opérations de reproduction en d'autres formats que celui original du document à conserver, le support le plus utilisé demeure le microfilm (non plus en transparent, une matière inflammable, mais en pellicule de polyester) dont la durée de conservation est d'environ quatre-cents ans par rapport à un support plus récent, le disque numérique, qui a une durée de vie bien inférieure (disque doré : cent ans). On utilise aussi la numérisation photographique et sonore. Cette dernière permet, par exemple, de sauvegarder un document enregistré sur bande magnétique, un support plutôt fragile dont la durée de vie est d'au maximum vingt-cinq ans (quand il n'est pas exposé à un aimant!). Il est possible de numériser un document à la pièce, à la demande d'un usager qui veut en faire la consultation.

Il existe une préoccupation importante dans le milieu archivistique concernant la conservation des données et des documents sur les nouveaux supports actuels. Même dans le cas où les données auront pu être conservées sur ces supports numériques (ex. les CD, DVD), on s'inquiète de savoir si elles pourront être lues dans l'avenir puisque les appareils et les logiciels deviennent rapidement obsolètes. On doit donc s'assurer d'archiver aussi les instruments de lecture et d'opérer le plus possible une migration de support du document afin qu'il soit toujours accessible. Présentement, les supports analogiques restent encore les plus fiables.

L'entreposage des documents est effectué dans des réserves. Le Centre de conservation en possède cinq : deux sont consacrées aux journaux (conservés à plat) et les autres aux périodiques, aux livres et aux collections spéciales (atlas et cartes géographiques, cartes postales, etc.). Chacune d'entre elles est indépendante. Seul un personnel désigné est autorisé à fréquenter les réserves; un accès au moyen d'une carte magnétique permet l'identification de la personne, le moment et la durée de son séjour. Des conditions constantes y sont maintenues, soit une température de 17 °C et un taux d'humidité de 40 à 45 %. L'air est filtré et climatisé. Entre les murs extérieurs et le mur intérieur d'une réserve, on assure une circulation d'air, évitant ainsi la moisissure. Des boucles

(Suite et fin à la page 102)

reste encore trois heures avant que le soleil se lève!» Lui, il ouvrait les yeux et me disait, avec son grand sourire, beaucoup trop grand pour son visage : «Je dormais pas, je réfléchissais!»

**

La dernière fois que j'ai vu Alex, c'est à l'hôpital. On avait quinze ans. Quelques mois plus tôt, il était allé chez le médecin et avait passé plusieurs tests. Au début, les spécialistes pensaient qu'il n'avait rien, juste un peu de fatigue, mais ils ont finalement découvert qu'il avait un cancer, la leucémie. Alors, peu de temps après son diagnostic, il a cessé d'aller à l'école et a commencé à recevoir des soins.

Lui et moi, on se voyait de moins en moins souvent, parce que ses traitements l'affaiblissaient et qu'il ne pouvait plus faire les mêmes activités qu'avant. Parfois, j'allais chez lui pour voir un film et, souvent, je devais partir après moins d'une heure parce qu'il se sentait malade. Les traitements contre le cancer sont parfois très difficiles sur l'organisme et donnent des envies de vomir. Puis, un soir que j'étais allé le visiter avec un nouveau dessin animé japonais, sa mère, gentiment, m'a dit qu'il vaudrait mieux que je ne vienne plus pour un certain temps, pour qu'il puisse se reposer.

Quelques semaines plus tard, sa mère m'a téléphoné et m'a demandé si j'avais envie d'aller avec eux visiter Alex à l'hôpital. J'ai accepté, tout content de le revoir enfin. Dans la voiture, ses parents m'ont expliqué qu'il n'allait vraiment pas bien et que les médecins pensaient qu'il ne lui restait que quelques jours à vivre. Ça m'a donné un grand coup dans l'estomac. Pour ne pas hurler, j'ai tenu bien serré contre ma poitrine le sac avec les films que je lui avais apportés. J'avais envie de descendre de la voiture. Mais j'avais surtout envie de revoir mon ami.

Quand je suis entré dans sa chambre, la chose qui m'a frappé, c'est qu'il avait maigri et perdu tous ses cheveux. Ça m'a fait un choc. Lui, il a bien senti que ça m'a fait quelque chose alors, pour me faire rire, il s'est mis à me faire des imitations de petits vieux, comme avant. En prenant sa voix de vieux monsieur, il me disait, avec son trop grand sourire :

— Et puis, Étienne, comment tu trouves mon déguisement? Pas mal comme acteur, non? J'ai une super maquilleuse en plus, on croirait vraiment que j'ai plus de cheveux, non?

Moi, comme d'habitude, j'ai ri de ses pitreries. Puis, j'ai pleuré. Longtemps.

Aujourd'hui, ça fait presque trois ans qu'Alex est décédé. En septembre, je commence mes études de cinéma à l'université. J'aime toujours regarder des films toute la nuit à la maison et, bien sûr, le plus souvent possible, aller au cinéma!

Mais maintenant, avant que le film ne débute, je regarde toujours tous ceux qui entrent dans la salle, pour voir si je n'apercevrais pas un grand maladroit, avec des lunettes, des cheveux châains et un trop grand sourire. Je garde désormais mon sac et mon manteau par terre, entre mes jambes, et je laisse les places libres à côté de moi. On ne sait jamais!



Le Centre de conservation de la BANQ

(Suite et fin de la page 100)

de répartition de chaleur permettent de récupérer l'air pour le chauffage; le tout étant géré par ordinateur.

Le patrimoine documentaire constitue un élément essentiel de la culture nationale québécoise. Comme ce fut le cas lors de la visite de son équivalent canadien, le Centre de préservation de Bibliothèque et Archives Canada (voir *Lurelu*, vol. 30, n°3), il est rassurant de constater l'engagement d'un personnel qualifié préposé à sa conservation pour les générations futures.

Pour en savoir plus

www.banq.qc.ca/portal/dt/a_propos_banq/tenseignements_generaux/centre_conservation/rg_centre_conservation.jsp
 Adresse : 2275 rue Holt (métros Rosemont ou D'Iberville).
 Salle de lecture : 1 800 363-9028
 Courriel : collectionspeciale@banq.qc.ca

Quelques dates repères :

- 1967 : Création de la Bibliothèque nationale du Québec
- 1968 : Loi sur le dépôt légal
- 1996 : Rénovation de l'édifice Holt
- 1997 : Emménagement des services techniques et des collections spéciales dans l'édifice de la rue Holt
- 2005 : Ouverture de la Grande Bibliothèque
- 2006 : Fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec